Le Territoire de Belfort engagé dans la trajectoire Zéro Artificialisation Nette

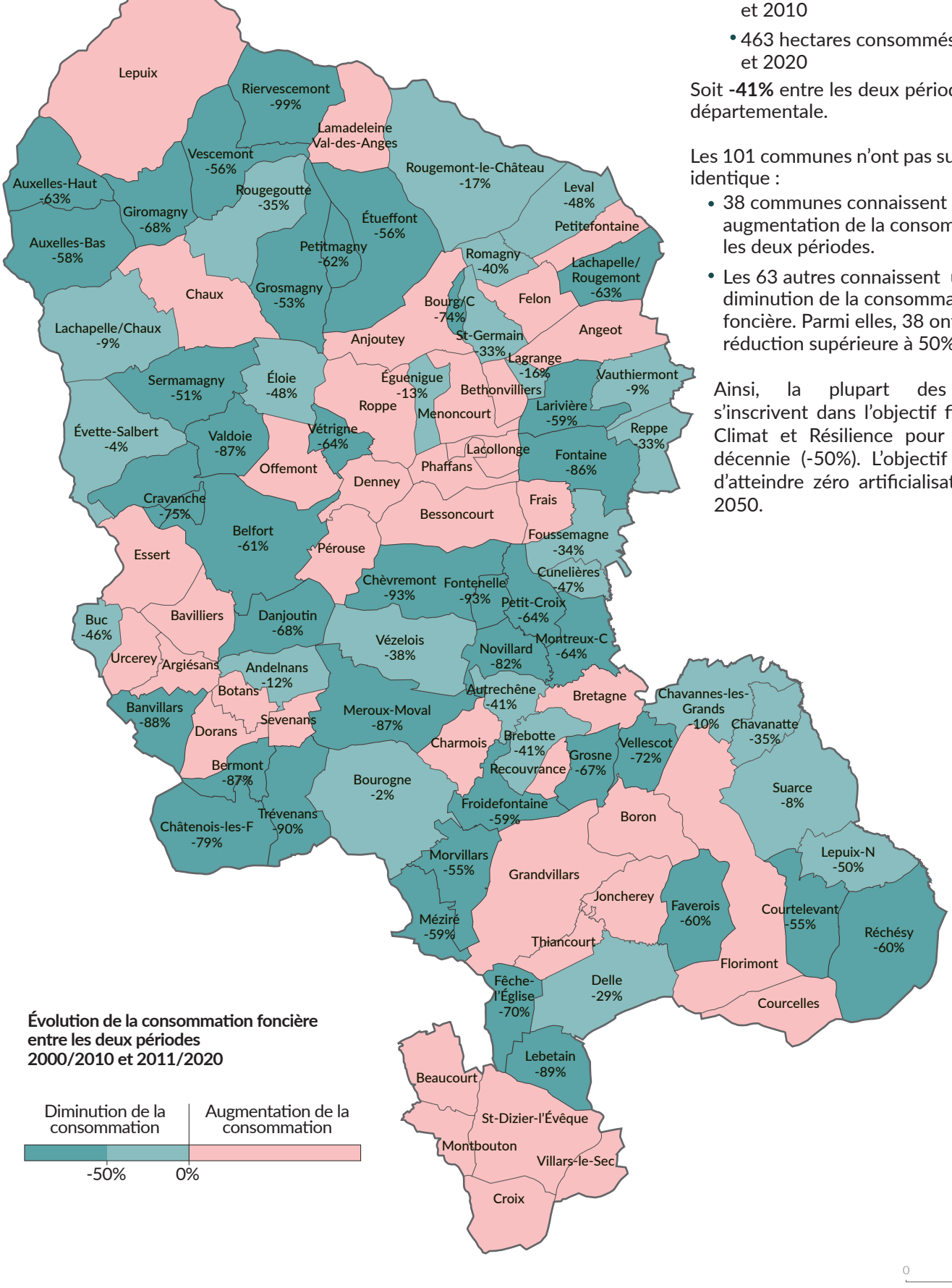

Le Territoire de Belfort est engagé dans une démarche de diminution de la consommation foncière :

- 782 hectares consommés entre 2000 et 2010
- 463 hectares consommés entre 2011 et 2020

Soit **-41%** entre les deux périodes à l'échelle départementale.

Les 101 communes n'ont pas suivi un rythme identique :

- 38 communes connaissent une augmentation de la consommation entre les deux périodes.
- Les 63 autres connaissent une diminution de la consommation foncière. Parmi elles, 38 ont un taux de réduction supérieure à 50%.

Ainsi, la plupart des communes s'inscrivent dans l'objectif fixé par la Loi Climat et Résilience pour la prochaine décennie (-50%). L'objectif ultime étant d'atteindre zéro artificialisation nette en 2050.

Évolution de la consommation foncière entre les deux périodes 2000/2010 et 2011/2020

Diminution de la consommation | Augmentation de la consommation

-50% 0%

Sources : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT 2014) du Territoire de Belfort et AUTB 2024.